

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 02-02-2023

Date d'affichage : 02-02-2023

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 24

Absents excusés et représentés : 5

Absents : 0

Votants : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE HUIT FEVRIER à 20h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bruno MARCILLAUD, Maire.

PRESENTS

Bruno MARCILLAUD, Patricia KORCHEF-LAMBERT, Véronique BASTIDE, Antoine MORELLI, Dalila CHAÏBELAÏNE, Mohand OULD SLIMANE, Françoise PAYEN, Alain DUQUESNE, Patrick ATTARD, Eladio CRIADO, Patrick LEROY, Jennifer IMBERT, Catherine DUQUESNE, Martin JARDILLIER, Marina CALVI, Dominique DOUSSARD, Justine SABY, Béatrice WILLEM, Jean-Denis BEQUIN, Corinne REITER, Anne-Sophie MONGIN, Cyril CABIN, Christine GAILLET, Jérôme HAJJAR.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

Antoine BRUNO a donné procuration à Véronique BASTIDE, Fetta BOUHEDJAR a donné procuration à Martin JARDILLIER, Philippe BENISTI donné procuration à Bruno MARCILLAUD, Magali MAIGNEN-MAZIERE a donné procuration à Christine GAILLET, Dominique GASSER a donné procuration à Béatrice WILLEM.

ABSENTS

SECRETAIRE DE SEANCE

Martin JARDILLIER.

DELIBERATION N°23-005

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Budget Primitif 2023,

Vu la délibération n° 22-086 du 21 décembre 2022 relative aux acomptes aux associations pour 2023,

Vu l'avis de la Commission des sports et associations sportives en dates des 6 et 8 décembre 2022, et 3 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission petite enfance et éducation en date du 5 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission Jeunesse en date du 6 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission animation locale, vie sociale, solidarité et seniors en date du 12 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission culture, patrimoine, associations culturelles et autres associations non sportives en dates des 12, 17 et 26 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission personnes en situation de handicap, santé, condition des femmes et intergénérationnel et de la Commission vie sociale, solidarité et seniors en date du 23 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission finances, commande publique et développement économique en date du 25 janvier 2023,

Vu les conventions signées entre les associations et la Ville,

Considérant la volonté pour la Ville de Rungis de favoriser les lieux de rencontres, d'actions d'amitiés, d'entraide, de solidarité, en aidant les associations dans leurs projets,

Considérant que les conseillers municipaux membres de l'exécutif des associations qui ont sollicité un soutien financier auprès de la Ville ne participent ni aux débats, ni au vote pour lesdites associations,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 28 voix pour,

Antoine BRUNO (Association PIANO PIANO) n'a pas participé au vote en raison de son engagement dans ladite association.

Article unique :

Décide d'attribuer les subventions pour l'année 2023, pour un montant total de 1 092 823.68 € dont le détail est indiqué ci-dessous :

- Groupe culture et associations non sportives :

	Associations	Montants attribués 2023	1er versement au conseil municipal du 19 décembre 2022	Solde du versement au conseil municipal du 8 février 2023
65-6574-025	Association Piano-Piano	180 000 €		180 000 €
65-6574-025	Club des amateurs de vin	1 500 €		1 500 €
65-6574-025	Club du Temps Libre de Rungis	2 000 €		2 000 €
65-6574-025	Collectif pour l'espace naturel de Montjean	500 €		500 €
65-6574-025	Comédiens des Fontaines d'Argent	54 000 €	10 000 €	44 000 €
65-6574-025	Cornité de Jumelage de Rungis	2 500 €		2 500 €
65-6574-025	Des Fils et des Idées - Fonctionnement	400 €		400 €
65-6574-025	Ensemble Harmonique de Rungis Fonctionnement	12 000 €		12 000 €
65-6574-025	Les Parasols - Maison pour Tous Fonctionnement	125 000 €		125 000 €
<p>Le montant de 125 000 € sera versé en février 2023. L'acompte prévu dans la délibération n°22-086 du 21 décembre 2022 ne sera pas versé à l'association.</p>				
65-6574-025	Rungis Fréquence Vidéo	2 840 €		2 840 €
65-6574-025	Société Historique et Archéologique de Rungis - SHAR	2 000 €		2 000 €
65-6574-025	Thalie et Thalie junior	600 €		600 €
65-6574-025	Union Nationale des Combattants - UNC	1 000 €		1 000 €
65-6574-025	Union Nationale des Combattants – UNC Exceptionnelle	1 581 €		1 581 €
65-6574-025	W ou l'Atelier d'écriture	1 500 €		1 500 €
	TOTAL	387 421 €	10 000 €	377 421 €

- **Education :**

	Associations	Montants attribués 2023
65-6574-025	Délégation Départementale de l'Education Nationale	120 €
65-6574-025	FCPE Rungis Collège les Closeaux	1 100 €
65-6574-025	Liste Autonome des Parents d'Elèves - LAPE	800 €
65-6574-025	NOURO TE WOUTE - Tous pareils, tous différents	34 000 €
65-6574-025	Coopérative scolaire Ecole Médicis	2 140 €
65-6574-025	Coopérative scolaire Ecole des Sources	2 111 €
65-6574-025	Coopérative scolaire Ecole la Grange	4 230 €
65-6574-025	Coopérative scolaire Ecole des Antes	3 844 €
65-6574-025	Foyer Collège des Closeaux	5 000 €
65-6574-025	Foyer Collège des Closeaux – Voyage scolaire	7 557.68 €
	TOTAL	60 902.68 €

- **Jeunesse :**

	Associations	Montants attribués en 2023
65-6574-025	AERA – Accueil Ecoute Rencontre	2 300 €
	TOTAL	2 300 €

- **Santé, handicap et condition de la femme :**

	Associations	Montants attribués 2023
65-6574-025	Association Colibris de Rungis - GEM	11 500 €
65-6574-025	Association de défense et de protection de l'enfance déficiente - ADPED 94	600 €
65-6574-025	Association de Prévention Soins et Insertion - APSI	250 €
65-6574-025	France handicap délégation départementale du val de Marne - APF	300 €
65-6574-025	Association Simon de Cyrène Rungis	15 000 €

65-6574-025	Association Simon de Cyrène Rungis - Exceptionnelle	10 000 €
65-6574-025	Unité locale Fresnes-Rungis de la Croix Rouge Française	5 000 €
65-6574-025	Les Amis de la Maison des 13-17	1 000 €
65-6574-025	Service Médico-Social des Halles	21 000 €
65-6574-025	SOS Amitié Ile de France	300 €
65-6574-025	Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées - UNAFAM	350 €
	TOTAL	65 300 €

- Vie sociale, solidarité et seniors :

	Associations	Montants attribués 2023	1er versement au conseil municipal du 19 décembre 2022	Solde du versement au conseil municipal du 8 février 2023
65-6574-025	Agence Départementale d'information sur le Logement du Val de Marne - ADIL	500 €		500 €
65-6574-025	Confédération Générale du Logement du Val de Marne	100 €		100 €
65-6574-025	Les restaurants du cœur	6 000 €		6 000 €
65-6574-025	Secours Catholique Délégation du Val de Marne	150 €		150 €
65-6574-025	Société des membres de la Légion d'Honneur-Section du Val de Marne	100 €		100 €
65-6574-025	Société Saint Vincent de Paul	400 €		400 €
	TOTAL	7250 €		7 250 €

- Animation locale, vie sociale, solidarité et seniors :

	Associations	Montants attribués 2023	1er versement au conseil municipal du 19 décembre 2022	Solde du versement au conseil municipal du 8 février 2023
65-6574-025	Association pour la Sauvegarde des Chats Libres et Abandonnés de Fresnes - A.S.C.L.A.F.	1 000 €		1 000 €
65-6574-025	Amicale des jardiniers de Rungis	5 100 €		5 100 €
65-6574-025	Artisans du Monde - Rungis - Montjean	650 €		650 €
65-6574-025	Valnre à Rungis par vos Oboles Utiles Les Maladies du Muscle - V.R.O.U.M.M.	18 000 €		18 000 €
65-6574-025	Association Rungissoise des Agents Municipaux ARAM - Fonctionnement	25 000 €		25 000 €
65-6574-025	Association Rungissoise des Agents Municipaux - ARAM - Crèche	5 000 €		5 000 €
65-6574-025	Comité des Fêtes	152 900 €	30 000 €	122 900 €
	TOTAL	207 650 €	30 000 €	177 650 €

- Sport :

	Associations	Montants attribués 2023	1er versement au conseil municipal du 19 décembre 2022	Solde du versement au conseil municipal du 8 février 2023
65-6574-025	Academy Forme et Santé	2 800 €		2 800 €
65-6574-025	Association de Danse Sportive Rungissoise - ADSR	5 500 €		5 500 €
65-6574-025	Association kajukenbo Rungis	1 600 €		1 600 €
65-6574-025	Association Municipale Athlétique Rungissoise AMAR	110 000 €		110 000 €
65-6574-025	Golf Club de Rungis	3 000 €		3 000 €
65-6574-025	Gymnastique Club Rungissois - G.C.R.	54 000 €		54 000 €
65-6574-025	Karaté Shotokan Rungis - K.S.R.	15 000 €		15 000 €
65-6574-025	Les Mordus A2R - Les Mordus Amitiés Running Rungis	1 600 €		1 600 €
65-6574-025	La pétanque Rungissoise	2 500 €		2 500 €
65-6574-025	Rungis Basket Ball -- RBB	25 000 €		25 000 €
65-6574-025	Tennis Club Municipal de Rungis - TCMR	20 000 €		

Accusé de réception en préfecture
094-219400852-20230206-DG-23-016-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023

65-6574-025	Union Sportive de Rungis - USR	120 000 €	52 000 €	68 000 €
65-6574-025	Vélo Club	1 000 €		1 000 €
	TOTAL	362 000 €	52 000 €	310 000 €

Certifié exécutoire : 17 FEV. 2023
 Compte-tenu de sa transmission
 en Préfecture : 17 FEV. 2023
 Et de sa publication : 17 FEV. 2023

Le Maire



Bruno MARCILLAUD

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
 Conseil municipal.

Fait à Rungis, le 14 février 2023,

Le Maire,



Bruno MARCILLAUD

Le secrétaire



Martin JARDILLIER